

## MAIA Littoral Ouest Var

L'ARS PACA a retenu le dossier de candidature du CLIC du CCAS pour être porteur d'un dispositif MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie) sur les communes de Toulon, Le Revest-les-Eaux, Ollioules, St Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Sanary-sur-Mer, Bandol, La Seyne-sur-Mer, Le Pradet, La Garde, La Valette-du-Var, Saint-Cyr-les-lècques, Le beausset, La Cadière d'Azur, Le Castellet, Sainte-Anne d'Évenos, Signes et Riboux.



### Un concept innovant

Les MAIA sont issues de la mesure 4 du plan Alzheimer 2008-2012.

Mesure phare, la MAIA a pour objectif, par un décloisonnement des services existants, d'améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie fonctionnelle.

La méthode d'action consiste à améliorer le fonctionnement du réseau de partenaires déjà présents sur leur territoire, en complémentarité avec les différentes structures de coordination déjà existantes : CLIC, Plateforme Territoriale d'Appui (PTA), pour que le maintien à domicile reste un choix le plus longtemps possible.

### Un guichet intégré comme remède au « parcours du combattant »

L'enjeu de la MAIA est de mettre fin au désarroi vécu par les familles face à la kyrielle des dispositifs d'aides et de soins.

Offrir une réponse harmonisée, complète et adaptée à chaque situation, voilà la vocation de cette démarche. Les membres actifs de la MAIA constituent le « Guichet intégré », ensemble coordonné des lieux d'information, d'analyse et d'orientation sur le territoire.

### Une équipe de nouveaux professionnels

#### Le pilote

Impulse et entretient le processus dynamique d'intégration des services de soins et d'aide sur le territoire de la MAIA par l'animation des réunions de concertation. Il est le garant de l'implantation de la concertation.

Il fait le lien entre les différents niveaux de concertation (professionnels, décideurs et financeurs).

Le pilote veille au maintien et à l'amélioration de l'adéquation entre le système de soins et d'aides et les besoins de la population.

Il anime et accompagne l'équipe de gestionnaires de cas dont il est le responsable fonctionnel.

#### Les gestionnaires de cas

Au nombre de trois, ils sont formés à l'évaluation et à l'accompagnement coordonné des situations complexes auxquelles ils apportent une réponse individualisée. Les critères de complexité sont définis : problématiques multiples sanitaires, financières, sociales, environnementales, etc.

Correspondants directs de la personne, de la famille, des professionnels de la prise en charge et du médecin traitant, ils assurent l'interface entre l'ensemble des professionnels et non professionnels autour de la personne.

Grâce à une évaluation multidimensionnelle, ils accompagnent le projet de vie de la personne et sont responsables de la prise en charge globale des personnes dont ils assurent le suivi.

Ils ne viennent pas en concurrence des autres travailleurs sociaux, mais en complément.

### A retenir

La MAIA n'est pas :

- un lieu d'accueil et d'information du public cible,
- un nouvel interlocuteur du public,
- un dispositif qui concerne uniquement les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées,
- un nouveau guichet unique, un lieu d'information ou une permanence téléphonique,
- une institution qui remplace les CLIC ou les réseaux de santé,
- une feuille supplémentaire dans le mille-feuilles institutionnel,
- une entité qui met des gestionnaires de cas en concurrence avec des travailleurs sociaux.

### La MAIA est :

- un dispositif innovant d'intégration des services sanitaires, sociaux et médico-sociaux,
- un espace de concertation et de coordination des professionnels,
- un dispositif qui concerne toutes les personnes âgées en perte d'autonomie fonctionnelle,
- une instance qui crée et coordonne un guichet intégré lequel doit apporter une réponse harmonisée, complète et adaptée au public cible,
- une entité dont l'objectif est d'améliorer les parcours de soins et de services,
- un système de mise à disposition des professionnels, de gestionnaires de cas pour les personnes en situation très complexe.

### La MAIA en quelques chiffres :

- Le dispositif MAIA est porté par l'ARS PACA et compte environ 20 MAIA en région,
- Le Var dispose de 5 MAIA.
- La MAIA portée par le CLIC du CCAS recouvre une population de 405 500 habitants, soit 39,5 % de la population varoise, dont 121 631 personnes sont âgées de plus de 60 ans.
- Cette population est composée de 48 500 personnes de plus de 75 ans et de 12 000 bénéficiaires de l'APA à domicile.
- Le dispositif concerne approximativement :
  - 2 500 professionnels des champs sanitaire, médico-social et social, soit plus de 1 000 médecins libéraux,
  - 1 000 infirmiers libéraux,
  - 100 services d'aide à domicile,
  - 6 SSIAD,
  - 2 hôpitaux,
  - 70 EHPAD ...

## En savoir plus

### Arnaud CLAQUIN - Pilote de la MAIA

100 rue des remparts  
83000 Toulon  
Tél : 04 94 24 65 56  
[maialov@ccas-toulon.fr](mailto:maialov@ccas-toulon.fr) [1]

▶ [plaquette PTA MAIA Var Ouest \(p 973.63 Ko\)](#) [2]

▶ [Voir l'article du Service d'Action Gérontologique du CCAS de Toulon](#) [3]

## Contacts -

▶ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [4]

### Mairie de Toulon

Avenue de la République  
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex  
Tél. : 04 94 36 30 00

---

**Liens:**

[1] <mailto:maialov@ccas-toulon.fr>

[2] [https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/plaquette\\_maia\\_var\\_ouest\\_2019\\_vac.pdf](https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/plaquette_maia_var_ouest_2019_vac.pdf)

[3] <http://www.toulon.fr/toulon-pratique/article/service-d-action-gerontologique>

[4] <https://toulon.fr/annuaires>